

XX<sup>e</sup>  
CONFÉRENCE  
DES JURISTES  
DE L'ÉTAT



# Redéfinir la Gouvernance Publique

CENTRE  
DES CONGRÈS  
DE QUÉBEC

9 et 10  
avril 2013

[www.conferecedesjuristes.gouv.qc.ca](http://www.conferecedesjuristes.gouv.qc.ca)



# Mot du président

Bienvenue à la XX<sup>e</sup> Conférence des juristes de l'État.

La Conférence des juristes de l'État est un événement unique lors duquel nous avons l'occasion de parfaire nos connaissances et de participer tous ensemble au rayonnement de la fonction de juriste de l'État.

Les organisateurs de la XX<sup>e</sup> Conférence se sont affairés jusqu'à la dernière minute pour vous offrir un programme de qualité et des conférenciers à la fine pointe du savoir.

À cet égard, je tiens à saluer l'implication et la disponibilité des nombreuses personnes grâce auxquelles la tenue de cette conférence est rendue possible.

Plus particulièrement, je désire souligner l'apport remarquable des conférenciers qui ont accepté de partager leur savoir et de produire des textes d'une qualité remarquable. Je remercie également tous les membres du comité des ateliers pour leur travail sérieux et assidu afin d'identifier des sujets et des conférenciers qui plairont à tous les participants, sans oublier le temps consacré à la préparation de la conférence par tous les membres du comité organisateur.

Enfin, au nom de tous les juristes de l'État, je voudrais exprimer ma reconnaissance envers le Centre de services partagés du Québec et le ministère de la Justice pour leur apport logistique à la tenue de cette conférence. Je remercie également nos commanditaires, l'Association des juristes de l'État, le Barreau du Québec, la Chambre des notaires du Québec, l'Association des cadres juridiques de la fonction publique, la Corporation de services du Barreau du Québec et la Société québécoise d'information juridique pour leur collaboration et leur appui à l'organisation de cette XX<sup>e</sup> Conférence.

Bonne conférence à tous ! Au plaisir de vous y rencontrer.



M<sup>e</sup> André Buteau  
Président de la XX<sup>e</sup> Conférence des juristes de l'État

## FORMATION PROFESSIONNELLE RECONNUE

Tous les ateliers de la XX<sup>e</sup> Conférence des juristes de l'État sont reconnus comme formation continue obligatoire par le Barreau du Québec et la Chambre des notaires du Québec. Les détails des heures reconnues par chaque ordre sont indiqués sur le site web de la Conférence des juristes de l'État : [www.conferencedesjuristes.gouv.qc.ca](http://www.conferencedesjuristes.gouv.qc.ca)

# Programme

**MARDI – 9 AVRIL 2013 – AM**

**9 h**      **Accueil et inscription (Foyer 2000)**  
**Collation, café et jus**

**10 h**      **Mot de bienvenue**  
**Atelier d'ouverture (salle 2000AB)**

**Salle  
2000AB**

**ATELIER 1 : La gouvernance publique et l'État  
de droit : où en sommes-nous?**

Cet atelier se veut l'occasion de poser un regard lucide sur la place réservée au Québec à la primauté du droit et aux institutions qui en découlent.

Se fondant sur des mesures législatives fondamentales adoptées au Québec pour sauvegarder l'État de droit, notamment quant au financement des partis politiques et à la gestion des contrats publics, les conférenciers proposeront une réflexion sur le sujet, tenteront de dresser des constats et, finalement, d'offrir des pistes d'avenir. Ils se pencheront en outre sur le rôle du ministère et du ministre de la Justice et sur celui du juriste de l'État dans la protection et la valorisation de la primauté du droit.

**Animatrice :** **M<sup>me</sup> Emmanuelle Latraverse**, journaliste et chef de bureau à la Société Radio-Canada sur la Colline Parlementaire à Ottawa

**Conférenciers :** **L'Honorable Nicole Duval Hesler**, juge en chef du Québec

**M. Joseph Facal**, professeur agrégé au HEC Montréal, auteur, chroniqueur ainsi que député et ministre du gouvernement du Québec de 1994 à 2003

**M. Vincent Marissal**, chroniqueur politique à *La Presse*

**12 h 15**      **Repas du midi d'ouverture (salle 200 AB)**

**Invité :**      **M. Bertrand St-Arnaud**, ministre de la Justice, procureur général et notaire général du Québec

## MARDI – 9 AVRIL 2013 – PM

14 h 15  
à 17 h 15

### Choix d'ateliers

Salle  
2000A

#### **ATELIER 2 : L'État, le vieillissement de la population et le droit**

Cet atelier trace le portrait d'une société québécoise en changement et met en lumière l'impact du vieillissement de la population sur l'offre de services de l'État.

Les conférenciers présenteront notamment le rôle et les limites de l'État dans ses actions visant la mise en œuvre du droit à la protection des personnes âgées contre la maltraitance et autres formes d'exploitation et aborderont l'exercice des droits civils de la personne aînée.

**Animatrice :** **M<sup>e</sup> Mélissa Devost**, Direction des affaires juridiques, Développement durable, Environnement et Parcs, ministère de la Justice

**Conférenciers :** **M<sup>me</sup> Marie Beaulieu**, professeure titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, Université de Sherbrooke

**M<sup>e</sup> Claire Bernard**, Direction de la recherche, de l'éducation-coopération et des communications, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

**M<sup>e</sup> François Dupin**, Direction des affaires juridiques, Curateur public

**M<sup>e</sup> Georges Lalande**, Association internationale francophone des aînés

# Programme

MARDI – 9 AVRIL 2013 – PM

Salle  
2000B

## Choix d'ateliers

### ATELIER 3 : *L'affaire Lola c. Éric* : l'heure du bilan

Cette affaire hautement médiatisée a provoqué bien des discussions dans les ménages québécois. Une réforme en droit de la famille est-elle devenue nécessaire ou opportune pour régler les unions de fait? Dans l'affirmative, quelles sont les avenues à envisager?

**Animateur :** **M<sup>e</sup> Benoît Belleau**, Direction du contentieux  
Montréal, ministère de la Justice

**Conférenciers :** **M<sup>e</sup> Benoît Belleau**, Direction du contentieux  
Montréal, ministère de la Justice

**M<sup>e</sup> Benoît Moore**, vice-doyen à la vie  
facultaire et aux affaires externes,  
professeur titulaire de la Chaire Jean-Louis  
Baudouin en droit civil, Faculté de droit,  
Université de Montréal

**M<sup>e</sup> Alain Roy**, professeur titulaire,  
Faculté de droit, Université de Montréal,  
chercheur régulier au sein du partenariat  
Familles en mouvance et dynamiques  
intergénérationnelles, Centre Urbanisation  
Culture Société de l'Institut national  
de la recherche scientifique

Choix d'ateliers

Salle  
2000 C

**ATELIER 4 : Atelier capsules**

**Animatrice :** M<sup>e</sup> **Émilie Jennifer Desbiens**, Direction des affaires juridiques, Développement économique, Innovation et Exportation, Relations internationales, Tourisme et Affaires intergouvernementales canadiennes, ministère de la Justice

**1<sup>re</sup> CAPSULE : L'impact de la Loi sur les sociétés par actions du Québec sur la responsabilité des administrateurs**

Cette capsule abordera les principaux changements apportés par la nouvelle Loi sur les sociétés par actions sur la responsabilité des sociétés et, particulièrement, de leurs administrateurs. Elle établira également des parallèles avec la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Elle sera enfin l'occasion de tirer des constats des deux premières années d'application de la loi, notamment au regard de la jurisprudence.

**Conférencier :** M<sup>e</sup> **Stéphane Rousseau**, professeur titulaire de la Chaire en gouvernance et droit des affaires et directeur du Centre de droit des affaires et du commerce international, Faculté de droit, Université de Montréal

**2<sup>e</sup> CAPSULE : Quelles sont les avenues possibles pour l'octroi des contrats de moins de 100 000 \$ ?**

L'article 14 de la Loi sur les contrats des organismes publics ouvre la porte à d'autres modes d'adjudication ou d'attribution des contrats de moins de 100 000 \$. Quels sont-ils ? Quels sont leurs avantages, leurs inconvénients ? Quand doit-on les utiliser ?

**Conférencier :** M<sup>e</sup> **Nicholas Jobidon**, auteur de *Contrats des organismes publics inférieurs au seuil d'appel d'offres – comment choisir le bon mode d'adjudication*



# Programme

MARDI – 9 AVRIL 2013 – PM

## Choix d'ateliers

### 3<sup>e</sup> CAPSULE : La modernisation de la Loi sur le droit d'auteur

Il y a moins d'un an était sanctionné le controversé projet de loi C-11 prévoyant de nombreuses modifications à la Loi sur le droit d'auteur. Le conférencier fera un survol de ces modifications et de leur impact sur le travail du juriste de l'État.

**Conférencier :** M<sup>e</sup> **Sylvain Gadoury**, Direction des affaires juridiques, Culture, Communications et Condition féminine, Éducation, Loisir et Sport, ministère de la Justice

Salle  
2000D

### ATELIER 5 : Droit du travail international et travailleurs étrangers temporaires

Quelle est l'influence du droit international du travail sur le droit canadien et québécois ? Quels sont les différents programmes de travail temporaire mis en place par le gouvernement fédéral en vue de permettre l'admission de certains travailleurs migrants ? Cet atelier sera l'occasion de tracer un portrait des travailleurs étrangers temporaires venant au Québec et fera une revue des enjeux juridiques découlant de l'interface entre les différents régimes normatifs applicables à ces travailleurs.

**Animatrice :** M<sup>e</sup> **Geneviève Lajoie**, Direction des affaires juridiques, Travail, Emploi et Solidarité sociale, Immigration et Communautés culturelles, ministère de la Justice

**Conférenciers :** M<sup>e</sup> **Marie Carpentier**, Direction de la recherche, de l'éducation-coopération et des communications, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

M<sup>e</sup> **Dalia Gesualdi-Fecteau**, professeure, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal

M<sup>e</sup> **Dominic Roux**, professeur et vice-doyen aux études supérieures et à la recherche, Faculté de droit, Université Laval

17 h 15  
18 h 00

## Cocktail (Foyer 2)

**Souper et soirée de la Conférence (Hôtel Palace Royal)**  
Coût de cette activité assumé par chaque participant

## MERCREDI – 10 AVRIL 2013 – AM

8 h 30

Accueil (foyer 2000)  
Collation, café et jus

9 h  
à 12 h 15

Choix d'ateliers

Salle  
2000B

### **ATELIER 6 : Les tribunaux administratifs : diverses problématiques auxquelles doivent faire face les juristes**

Les tribunaux administratifs posent des enjeux et des défis juridiques importants, notamment quand il s'agit de concilier les impératifs du contrôle judiciaire et les spécificités de la justice administrative. Les conférenciers proposent un atelier qui permettra de mieux s'y repérer en ce qui concerne, entre autres, la compétence de ces tribunaux et la nature des droits d'appel entourant leurs décisions.

**Animatrice :** **M<sup>e</sup> Patricia Blair**, Direction du contentieux  
Québec, ministère de la Justice

#### **L'impact de l'arrêt *Doré* sur les tribunaux administratifs**

**Conférencière :** **M<sup>me</sup> Geneviève Cartier**, professeure  
titulaire, Faculté de droit, Université de  
Sherbrooke

#### **Les tribunaux administratifs et les chartes**

**Conférencier :** **M<sup>e</sup> Hugo Jean**, Direction du droit public,  
ministère de la Justice

#### **L'appel judiciaire des décisions d'un tribunal administratif**

**Conférencier :** **M<sup>e</sup> Stéphane Rochette**, Direction du droit  
public, ministère de la Justice

# Programme

MERCREDI – 10 AVRIL 2013 – AM

## Choix d'ateliers

Salle  
2000A

### ATELIER 7 : L'ABC de la fiscalité !

En plus d'assurer le financement des services publics québécois, la fiscalité fait régulièrement les manchettes : évasion fiscale, fausse facturation, travail au noir, harmonisation des taxes de vente provinciales, paiement de taxes par les ministères et organismes, etc. Des spécialistes en fiscalité présenteront dans un langage accessible aux non-initiés les bases du système fiscal.

**Animateur :** M<sup>e</sup> Normand Boucher, directeur, Direction des affaires juridiques, Revenu Québec

**Conférenciers :** M<sup>e</sup> Danny Galarneau, Direction du contentieux fiscal et civil, Revenu Québec

M<sup>e</sup> Faby Lévesque, Direction principale des lois sur les impôts, Revenu Québec

M<sup>e</sup> Pierre-Simon Lindsay, Direction principale des lois sur les taxes et l'administration fiscale et des affaires autochtones, Revenu Québec

M<sup>e</sup> Paul Morin, Direction principale de la rédaction des lois, Revenu Québec

Salle  
206A

### ATELIER 8 : Le développement minier au Québec : état des lieux en droit québécois et en droit international de l'investissement

Le développement minier au Québec concerne plusieurs ministères et organismes et a de nombreux impacts sur la pratique du juriste de l'État, et ce, selon une multitude d'aspects. Pour outiller le juriste à cet égard, cet atelier dresse, dans un premier temps, un exposé relatif au régime minier qui prévaut présentement au Québec. Dans un deuxième temps, il décrira le droit international de l'investissement susceptible de s'appliquer au développement minier.

**Animatrice :** M<sup>e</sup> Julie Legros, Direction des affaires juridiques, Développement durable, Environnement et Parcs, ministère de la Justice

**Conférenciers :** M<sup>e</sup> Danie Daigle, Direction des affaires juridiques, Ressources naturelles et Faune, ministère de la Justice

M<sup>e</sup> Richard Ouellet, professeur titulaire de droit international économique, Faculté de droit, Université Laval

Choix d'ateliers

Salle  
2000D

**ATELIER 9: Atelier capsules**

**Animatrice :** M<sup>e</sup> **Brigitte Parent**, cabinet de la sous-ministre associée, Direction générale des affaires juridiques et législatives, ministère de la Justice

**1<sup>re</sup> CAPSULE :**

**Pour une plus grande accessibilité à la justice : la réforme du Code de procédure civile**

Un survol des principales modifications annoncées au nouveau Code de procédure civile. Quelles sont-elles ? Quels sont leurs impacts dans la pratique quotidienne ? À quoi doit-on s'attendre ?

**Conférencier :** M<sup>e</sup> **Luc Chamberland**, directeur du contentieux Québec, ministère de la Justice

**2<sup>e</sup> CAPSULE :**

**La gestion de projets juridiques**

On en entend parler de plus en plus et d'aucuns clament qu'elle est devenue incontournable. Mais qu'est-ce donc que la gestion de projets juridiques ? Quels en sont les principes, les avantages et les défis ? Et surtout, s'adapte-t-elle à la pratique du juriste de l'État ? Les conférencières proposent quelques éléments de réponse.

**Conférencières :** M<sup>e</sup> **Julie Allard**, PMP, directrice du Bureau des projets, Société québécoise d'information juridique

M<sup>e</sup> **Michèle St-Onge**, formatrice et conférencière

# Programme

**MERCREDI – 10 AVRIL 2013 – AM**

## Choix d'ateliers

**Salle  
2000C**

### **ATELIER 10: L'extraordinaire puissance de l'attitude ! Atelier paraprofessionnel**

Un heureux mélange de contenu, d'humour, de réflexions, d'idées pratiques et de divertissement pour découvrir :

- > Le pouvoir de son influence sur les autres
- > Comment miser sur la connexion humaine pour faire avancer ses projets et son équipe
- > Comment favoriser l'engagement et l'entraide
- > Comment atteindre ses objectifs plus facilement
- > La puissance de l'attitude pour désamorcer les situations difficiles

**Conférencier :** **M. Bill Marchesin**, conférencier professionnel et auteur

**12 h 15**

**Repas du midi (salle 200AB)  
Remise du Prix des juristes  
par l'Association des juristes de l'État**

## MERCREDI – 10 AVRIL 2013 – PM

14 h 15  
à 17 h 15

### Choix d'ateliers

Salle  
2000B

#### **ATELIER 11 : La lutte contre la criminalité, la collusion et la corruption dans les marchés publics : qu'en est-il ?**

Au cours des dernières années, le législateur québécois a adopté une série de mesures législatives et réglementaires afin de lutter contre la criminalité, la collusion et la corruption dans les marchés publics. À titre de donneur d'ouvrage, le gouvernement du Québec a également apporté des modifications à ses pratiques de gestion contractuelle. Pour aider le juriste de l'État à se retrouver dans cette panoplie de nouvelles mesures, les conférenciers convient les participants à un atelier évolutif destiné à survoler ces mesures et à en faire le bilan.

**Animatrice :** **M<sup>e</sup> Chantal Bourdeau**, Direction des affaires juridiques, Secrétariat du Conseil du trésor, ministère de la Justice

**Conférenciers :** **M<sup>e</sup> Anne-Marie Gaudreau**, Direction des affaires juridiques, Régie du bâtiment du Québec

**M<sup>e</sup> Alain Hudon**, Direction des affaires juridiques, Secrétariat du Conseil du trésor, ministère de la Justice

**M<sup>e</sup> Simon Bégin**, Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

# Programme

MERCREDI – 10 AVRIL 2013 – PM

## Choix d'ateliers

**Salle  
2000A**

### **ATELIER 12 : Droit des technologies de l'information**

Que ce soit pour la conclusion d'un contrat, la transmission de courriels ou l'utilisation de réseaux sociaux, les technologies de l'information sont maintenant le théâtre d'actes juridiques de nature contractuelle et extracontractuelle, de même qu'une source importante d'informations factuelles pouvant être utilisées en preuve. Dans ce contexte, les conférenciers invitent les participants à une présentation interactive qui traitera notamment de la jurisprudence applicable aux technologies de l'information.

**Animateur :** **M<sup>e</sup> Jonathan Branchaud**, Direction  
du contentieux Québec, ministère de la Justice

**Conférenciers :** **M<sup>e</sup> Jean-François De Rico**, avocat associé,  
Langlois Kronström Desjardins, s.e.n.c.r.l.

**M<sup>e</sup> Patrick Gingras**, Direction des affaires  
juridiques, Développement économique, Innovation  
et Exportation, Relations internationales, Tourisme  
et Affaires intergouvernementales canadiennes,  
ministère de la Justice

**M<sup>e</sup> Nicolas Vermeys**, professeur, Faculté de droit,  
Université de Montréal

Choix d'ateliers

Salle  
206A

**ATELIER 13 : Le nouveau régime de sanctions administratives pécuniaires en droit de l'environnement**

Des régimes de sanctions administratives pécuniaires sont de plus en plus fréquemment prévus dans les lois afin de doter l'administration publique de moyens efficaces et diversifiés pour en assurer un meilleur respect. De tels régimes sont cependant encadrés par différentes règles qui ont été définies par les tribunaux, notamment pour bien les distinguer du régime pénal. Ces règles seront présentées en première partie de cet atelier, de même que diverses questions de nature juridique que soulève la coexistence de ces deux régimes. Le nouveau régime de sanctions administratives pécuniaires introduit en droit de l'environnement depuis le 1<sup>er</sup> février 2012 représente un exemple récent et fort intéressant qui sera ensuite présenté dans ses grandes lignes, accompagné d'exemples concrets d'application.

**Animateur :** **M<sup>e</sup> Gaston Pelletier**, Direction des affaires juridiques, Justice, ministère de la Justice

**Conférenciers :** **M<sup>e</sup> Francine Gauvin**, conseillère, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

**M<sup>e</sup> Anne Parent**, Direction des affaires juridiques, Développement durable, Environnement et Parcs, ministère de la Justice

**M. Daniel Labrecque**, Directeur régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Centre de contrôle environnemental du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

**M<sup>e</sup> Gaston Pelletier**, Direction des affaires juridiques, Justice, ministère de la Justice

**M<sup>e</sup> Patrick Michel**, Direction des orientations et des politiques, ministère de la Justice



# Programme

MERCREDI – 10 AVRIL 2013 – PM

## Choix d'ateliers

Salle  
2000D

### ATELIER 14 : Atelier capsules

**Animatrice :** M<sup>e</sup> **Nathalie Pronovost**, Direction principale des lois sur les taxes et l'administration fiscale et des affaires autochtones, Revenu Québec

#### 1<sup>re</sup> CAPSULE :

#### Secrétariat à la législation – Partenaire essentiel du juriste de l'État

Cette conférence vise à faire connaître le rôle du Secrétariat à la législation et du Comité de législation ainsi qu'à illustrer leurs interactions avec les juristes.

**Conférencier :** M<sup>e</sup> **Jean-François Couture**, Secrétariat à la législation, Conseil exécutif

#### 2<sup>e</sup> CAPSULE :

#### Le Conseil du trésor : en connaître enfin les secrets

Le Conseil du trésor est un acteur incontournable de l'administration gouvernementale. Peu de décisions d'importance prises par l'État échappent à son intervention. Pourtant, son rôle, son mode de fonctionnement, ses pouvoirs et ses fonctions sont peu connus. Le conférencier en dévoilera davantage sur le fonctionnement du Conseil du trésor et de son secrétariat ainsi que sur ses responsabilités en matière de ressources humaines, informationnelles, budgétaires et contractuelles.

**Conférencier :** M<sup>e</sup> **Jean Deudelin**, Direction des affaires juridiques, Secrétariat du Conseil du trésor, ministère de la Justice

#### 3<sup>e</sup> CAPSULE :

#### La juste place du latin

Les juristes utilisent encore souvent dans leurs textes des expressions latines. Est-ce encore de mise? Cette langue morte est-elle toujours vivante? Le conférencier présentera sa vision des choses et donnera l'occasion aux participants d'enrichir leur vocabulaire.

**Conférencier :** M<sup>e</sup> **Michel Filion**, Direction des pratiques commerciales, ministère des Finances et de l'Économie, auteur de nombreux ouvrages dont le *Dictionnaire encyclopédique du droit québécois*

# Programme

MERCREDI – 10 AVRIL 2013 – PM

## Choix d'ateliers

**Salle  
2000C**

### **ATELIER 15 : L'extraordinaire puissance de l'attitude ! Atelier paraprofessionnel**

#### **Reprise de la formation présentée le 10 avril en avant-midi (atelier n° 10)**

Un heureux mélange de contenu, d'humour, de réflexions, d'idées pratiques et de divertissement pour découvrir :

- > Le pouvoir de son influence sur les autres
- > Comment miser sur la connexion humaine pour faire avancer ses projets et son équipe
- > Comment favoriser l'engagement et l'entraide
- > Comment atteindre ses objectifs plus facilement
- > La puissance de l'attitude pour désamorcer les situations difficiles

**Conférencier : M. Bill Marchesin**, conférencier professionnel et auteur

## MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR

M <sup>e</sup> André Buteau	Président
M <sup>e</sup> Jean-Vincent Lacroix	Vice-président
M <sup>e</sup> Dominique A. Jobin	Présidente sortante
M <sup>e</sup> Mélanie Paradis	Coresponsable du comité des ateliers
M <sup>e</sup> Gabrielle Bernard	Coresponsable du comité des ateliers
M <sup>e</sup> André Couture	Secrétaire et représentant de l'Association des juristes de l'État
M <sup>e</sup> Noémi Potvin	Responsable du site internet CJE
M <sup>e</sup> Marie-Josée Comeau	Coresponsable du comité de réseautage
M <sup>e</sup> Marie-Andrée Pelletier	Coresponsable du comité de réseautage
M <sup>e</sup> Nour Salah	Responsable du protocole
M <sup>e</sup> Luc Boulanger-Milot	Représentant de Société québécoise d'information juridique
M <sup>e</sup> Pierre Charbonneau	Représentant de la Chambre des notaires Coresponsable de la formation continue auprès des ordres professionnels
M <sup>e</sup> Nathalie Savard	Coresponsable de la formation continue auprès des ordres professionnels
M <sup>e</sup> Gilles Bachand	Représentant du Barreau du Québec
M. Serge Massicotte	Responsable des finances
M <sup>me</sup> Marjolaine Laprise	Responsable de l'administration
M <sup>me</sup> Ruth Bélanger	Représentante du CSPQ

## MEMBRES DU COMITÉ DES ATELIERS

M <sup>e</sup> Gabrielle Bernard	Coresponsable du comité des ateliers
M <sup>e</sup> Mélanie Paradis	Coresponsable du comité des ateliers
M <sup>e</sup> Marie-Catherine Bolduc	(ateliers 3, 6, 11, 13 et 14)
M <sup>e</sup> Sarah Boudreau	(ateliers 4, 7, 14)
M <sup>e</sup> Brigitte Bussièrès	(ateliers 1,3, 6, 11, 13 et 14)
M <sup>e</sup> Hélène Fortin	Révision de textes
M <sup>e</sup> Isabelle Gagné	(ateliers 4, 5, 9)
M <sup>e</sup> Pierre Gamache	(ateliers 4, 7, 14)
M <sup>e</sup> Patricia Gingras	(atelier 2)
M <sup>e</sup> Emmanuel Godin	(ateliers 4 et 10)
M <sup>e</sup> Syltiane Goulet	(ateliers 3, 6, 11, 13 et 14)
M <sup>e</sup> Jennifer Nadeau	(ateliers 4, 5 et 8)
M <sup>e</sup> Marie-Claude Parent	(ateliers 1, 4, 5, 8, 9, 11 et 12)
M <sup>e</sup> Mélanie Robert	(atelier 2)
M <sup>e</sup> Laurianne Rochefort	(ateliers 1, 2, 4, 8 et 12)
M <sup>e</sup> Tatiana Santos de Aguilar	(ateliers 2, 5, 8 et 12)

# Merci à nos partenaires!

Chambre des notaires du Québec  
[www.cdnq.org](http://www.cdnq.org)



**Chambre  
des notaires  
du Québec**

Ministère de la Justice du Québec  
[www.justice.gouv.qc.ca/francais/accueil.asp](http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/accueil.asp)

**Justice  
Québec** 

Association des juristes de l'État  
[www.aje-qc.org/](http://www.aje-qc.org/)



**Association des  
Juristes de l'État**

Société québécoise d'information  
juridique (SOQUIJ)  
[soquij.qc.ca/](http://soquij.qc.ca/)



**Société québécoise  
d'information juridique**

SOQUIJ

Corporation de services  
du Barreau du Québec  
<http://csbq.ca/fr/accueil>

Corporation  
de services

**Barreau** 

Barreau du Québec  
[www.barreau.qc.ca/fr/](http://www.barreau.qc.ca/fr/)

**Barreau**   
du Québec

Association des cadres juridiques  
de la Fonction publique (ACJFP)







---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

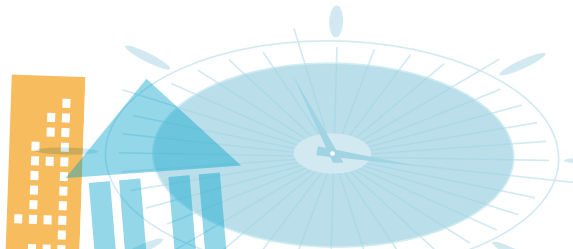
---

---

---

---

---







---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

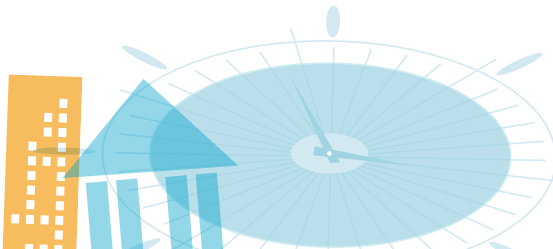
---

---

---

---

---









---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

